

La situation idéale pour les réfugiés est le rapatriement volontaire lorsque les conditions permettent un retour en sécurité. Dans de tels cas, des secours d'urgence et une aide humanitaire sont généralement l'ingrédient principal. Cette situation s'applique par exemple aux réfugiés afghans, à la plupart des réfugiés d'Amérique centrale et à la vaste majorité des réfugiés africains. Si le rapatriement s'avère impossible, l'intégration locale est alors la solution de rechange la plus appropriée. Cette option est souvent retenue en Afrique, étant donné les liens culturels et ethniques étroits entre les populations. La réinstallation est généralement la solution retenue en dernier recours. C'est ce qui se produit lorsqu'un groupe ou un certain nombre d'individus sont menacés d'expulsion ou de rapatriement forcé, ou encore lorsque les autres options sont inacceptables. Ainsi, cette solution s'est imposée dans le cas des "gens de la mer" du Vietnam. Je tiens à souligner par ailleurs que ces principes directeurs sont appliqués avec flexibilité. Chaque cas - chaque situation - est examiné individuellement en tenant compte des facteurs humanitaires, des pratiques traditionnelles en la matière et de toute autre considération spéciale.

La dispense d'une aide humanitaire aux réfugiés représente un engagement d'envergure pour le Canada. Cette aide est cruciale dans la plupart des situations de réfugiés pour fournir à ces derniers denrées alimentaires, eau potable, logement et soins médicaux; en fait, c'est souvent une question de vie ou de mort. En 1981, le Canada a affecté environ 52 millions de dollars à ce type d'aide et nombre d'autres millions encore par le biais de ses programmes d'aide alimentaire et de son soutien des ONG.

Je ne voudrais pas caractériser une situation de réfugiés comme étant pire qu'une autre, mais le gouvernement doit établir des priorités fondées sur ce genre d'évaluation afin de pouvoir utiliser efficacement les ressources financières limitées à sa disposition. En 1981, l'Afrique, qui compte actuellement 5 millions de réfugiés, était l'une des grandes priorités du Canada. J'ai participé en avril dernier à la Conférence internationale sur l'aide aux réfugiés en Afrique, qui a servi à sensibiliser la communauté internationale aux problèmes des réfugiés africains et permis de recueillir plus de 550 millions de dollars américains. Le Canada a été l'un des grands contributeurs, s'engageant à verser 22,4 millions de dollars sous forme de contributions aux programmes du HCR et d'aide alimentaire d'urgence. Ces contributions étaient destinées aux situations de réfugiés en Éthiopie, en Somalie, au Soudan, à Djibouti, en Ouganda, au Tchad, au Zaïre et en Angola. Cette liste, qui se passe d'explications, illustre l'ampleur du problème des réfugiés en Afrique.